

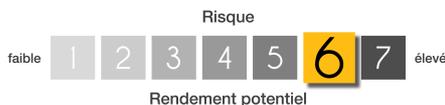
Identité

Libellé	ALM ACTIONS EUROPE ISR I C
Isin	FR0007494703
Devise comptable	EUR
Société de gestion	AG2R LA MONDIALE GESTION D ACTIFS

Frais et Charges

Commission de souscription	Fixe 5.00 %
Commission de rachat	Fixe 0.00 %
Frais de gestion	Maximum 0.50 % TTC
T.F.E.	31/12/2017 : 0.25%

Indicateur de risque



Caractéristiques financières

Affectation des résultats	Capitalisation
Agrément AMF	07/07/1995
Prospectus au	13/09/2017
Classification	Actions Europe - général
Durée minimum de placement recommandée	Supérieure à 60 mois
Fréquence	Quotidien
Famille de produits	OPCVM
Public visé	

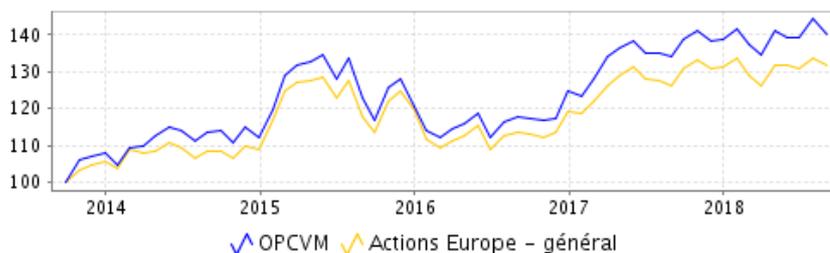
Indice de référence

Libellé de l'indice de référence	MSCIEN EUROPE
----------------------------------	----------------------

Évolution de l'indice de performance

Performances annuelles

Année	OPCVM	Indice
2017	11,22	10,24
2016	3,22	2,58
2015	7,56	8,23
2014	3,84	6,84
2013	22,97	19,82



Performances glissantes au 31/08/2018

Période	OPCVM	Indice	Période	OPCVM	Indice
1 mois	-2,70	-2,25	2 ans	19,13	17,32
6 mois	2,28	2,70	3 ans	14,33	14,32
YTD	1,20	0,31	4 ans	23,57	23,02
1 an	4,73	4,86	5 ans	48,10	45,14

Informations complémentaires

Objectifs et politique d'investissement

De classification « Actions des pays de l'Union européenne », l'objectif de gestion du fonds est de réaliser sur un horizon minimum de 5 ans, une performance supérieure à l'indice de référence MSCI Europe, dividendes réinvestis.

Le MSCI EUROPE est un indice large qui regroupe plus de 550 actions représentant les plus grandes capitalisations boursières des pays de la zone Europe. Il est libellé en euro, pondéré par le flottant (fraction du capital détenu par le public) des valeurs le composant et calculé sur la base des cours de clôture avec un réinvestissement des dividendes nets.

90% minimum des investissements du fonds sont en titres vifs ou en parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion dits socialement responsables (ISR) et intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le processus de sélection de titres vifs ISR est basé sur la collecte d'informations extra financières sur les émetteurs des titres représentatifs de l'orientation de gestion du fonds.

Une sélection d'OPC ISR externes est, elle, obtenue par application de critères d'éligibilité définis par la gestion et par la conduite d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC.

Les OPC ISR gérés par la société de gestion répondent au processus interne de sélection de titres ISR décrit ci-dessus.

Le fonds est investi : . en permanence à hauteur de 80% minimum de son actif net en actions de l'Union européenne cotées sur des marchés réglementés (y compris actions émises dans des pays hors zone euro) ; . à titre accessoire (maximum 10% de l'actif net), il peut également investir en valeurs des grands indices de référence émises sur les marchés hors Union européenne suivants : Suisse et Norvège ; . jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger de classification AMF ou catégories suivantes : - « monétaires » et/ou - « monétaires court terme » et/ou - « Actions françaises » et/ou - « Actions de pays de la zone euro » et/ou - « Actions des pays de l'Union européenne ».

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des titres vifs et/ou des parts ou actions d'OPC n'ayant pas été soumis à une analyse ISR ou ayant été mis sous surveillance par l'équipe d'analyse ISR.

Le gérant peut investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés réglementés, français ou de l'Union européenne de type options, futures, dans un but de couverture aux marchés actions, de taux, achats et vente d'options de change et de change à terme, en fonction des opportunités de marché. Les swaps sont utilisés à titre de couverture du risque de change dans la limite de 15% de l'actif net.

Les demandes de rachats sont reçues tous les jours ouvrables et centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h30 auprès de BNP PARIBAS Securities Services. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et réglée en J+2.

Le fonds capitalise son résultat net et ses plus-values.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans au minimum.